

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU TRIANGLE VERT**

Document d'arrêt


**PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL**
Sud de la commune au  
1/5000 ème

Pièce n°4\_3.12.2

Arrêté par délibération du  
Conseil Communautaire : le 03/07/2025  
Approuvé par délibération du  
Conseil Communautaire :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement  
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul Agence de Besançon  
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69 Tél : 03.81.83.53.29 -  
initiativead25@orange.fr

**Légende :**

— Limite de zones et de secteurs

**ZONES URBAINES**

UA : Zone urbaine centrale ancienne et mixte

UAi : Secteur de la zone UA soumis au risque d'inondation

UAr : Secteur de la zone UA soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI

UAlb : Secteur de la zone UA soumis au risque d'inondation : zone Bleue du PPRI

UAc : Secteur de la zone UA en lien avec les périmetres de protection de captage

UB : Zone urbaine mixte d'extension des villages

UBi : Secteur de la zone UB soumis au risque d'inondation

UBr : Secteur de la zone UB soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI

UBe : Secteur de la zone UB, activité industrielle autorisée

UBc : Secteur de la zone UB en lien avec les périmetres de protection de captage

UE : Zone urbaine à vocation d'activité économique

UEi : Secteur de la zone UE soumis au risque d'inondation

UL : Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et de services

ULir : Secteur de la zone UL soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI

ULc : Secteur de la zone UL en lien avec les périmetres de protection de captage

**ZONES A URBANISER**

A : Zone agricole, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles

An : Secteur de la zone A concerné par des zones Natura 2000

Ac : Secteur de la zone A en lien avec les périmetres de protection de captage

Ap : Secteur de la zone A à enjeux paysagers

At1, At2, At3, At4 : Secteurs de la zone A à vocation touristique - STECAL

**ZONE AGRICOLE**

N : Zone naturelle, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturel

Ncar : Secteur de la zone N concerné par des carrières en exploitation (périmètres d'autorisation et de surveillance)

Ni : Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondation

Nir : Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondation : zone rouge du PPRI

Nib : Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondation : zone bleue du PPRI

Nl : Secteur de la zone N à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics dont les équipements sportifs

Nlr : Secteur de la zone N à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics dont les équipements sportifs soumis à des risques d'inondation : zone rouge du PPRI

Ng : Secteur de la zone N lié aux parois du canal et à l'ancien lit des canaux

Ngt1, Ngt2 : Secteur de la zone N liés aux constructions du Golf (restauration, réception, hébergement touristique) - STECAL

Nts, Ntz : Secteur de la zone N à vocation touristique - STECAL

Ntb : Secteur de la zone N soumis au risque d'inondation : zone bleue du PPRI

Ntr : Secteur de la zone Nt soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI

**Secteurs concernés par des risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :**

Risques géologiques

▼ Mines (Source : BRGM)

⊕ Carrrière (Source : BRGM)

► Indice karstique (Dolines)

◆ Indice ponctuelle avérée (Perte, Gouffres, Grottes)

--- Falaises

--- Aléa très fort

--- Affaissement / effondrement

--- Glissement de terrain

--- Chute de blocs

--- Aléa fort et moyen

--- Affaissement / effondrement

--- Glissement de terrain

--- Chute de blocs

--- Autre risques

--- Ruisseaulement (source : DDT + Commune)

--- Secteur de limitation de la constructibilité

--- des raisons de risques liés aux boisements (risques de chutes d'arbre et de feux de forêt)

Plan d'exposition au Bruit de l'aérodrome de Luxeuil Saint-Sauveur

--- Zone A - contrainte très forte

--- Zone B - contrainte forte

--- Zone C - contrainte moyenne

Risques liés au transport d'énergie

--- Axe Ligne Haute Tension

--- Risque lié au transport de matière dangereuse

Autre risques

--- Ruissellement (source : DDT + Commune)

--- Secteur de limitation de la constructibilité pour des raisons de risques liés aux boisements (risques de chutes d'arbre et de feux de forêt)

**Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles :**

L.151.23

L.151.19

--- Arbre remarquable

--- Haie

--- Alignement d'arbre

--- Ripisylve

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisement protégé

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés

--- Arbres remarquables

--- Alignement d'arbres

--- Ripisylves

--- Vergers, pré-vergers, îlots verts

--- Boisements protégés

--- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)

--- Zones humides à compenser

--- Zones humides de compensation

--- Milieux humides (Source : DREAL)

--- Emplacements réservés